la Société aura lieu le jeudi 24 décembre, à 8 h. au Café Pandore. Tous les membres indistinctement sont invités à y assister. Le prix du repas est fixé à 9 fr. pour les membres et leur famille.

JEUX DIVERS

Jeu de boules. — Dimanche 20, à 15 h., rendez-vous de la partie Castelain contre Dervaux, chez M. Dervaux, 7 rue de Beaumont.

— **Les Amis de la Place Carnot (Pile)** : ce jour, à 10 h., Vanasse-Vandercheid ; à 14 h., Benscart-Forret ; à 15 h., Verspeten-Rousel.

ETAT CIVIL

Naissances : Michel Latuy, rue de la Longue Chemise, 30 ; Henri Sadonea de Wasquehal, né Bd de Cambrai, 60 ; Lucien Legrand, rue St-André 6 bis ; Henri Deleporte contour St-Martin 3

TRICOTS de LAYETTE, CADEAUX FILATURES de la REDOUTE, ROUBAIX

Décès : Pharaïde De Mil, 66 ans de Croix ; Stanislawa Moskal, de Wasquehal, 26 ans ; Louis Pretz, 60 ans, rue Ma Campagne, 112 ; Pauline Dhaenene, veuve Patrolin, 69 ans, Bd Industriel, 33 ; Emilia Roger, 82 ans rue Brame, 62 ; Alphonsine Verdonck, 39 ans, avenue A Motte, 1pp, 3 ; Florimond Macou, 61 ans le Wasquehal.

Pompes Funèbres Gén^les, 49, r. Sébastopol Rx. Organ. complète de Convois. T. 306 3028

WATTRELOS

Arrestation d'un expulsé. — Les gendarmes Deschamps et Sénéchal passant, au cours de leur tournée, rue Jean Jaurès, ont arrêté le nommé Frédéric Derock, né en 1888 à Gand, magasinier, demeurant à Herseaux, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Le délinquant a été conduit au Parquet à la disposition d M. le Procureur de la République.

Aux Jardins ouvriers du Vélodrome. — Dimanche 20 courant, réunion spéciale à 9 h. 30, pour les jardiniers retardataires ainsi que pour les changements de jardins, et les nouveaux jardiniers, pour le paiement des terrains. Ces derniers recevront une convocation par poste. Les absents seront définivement classés comme ne faisant plus partie de la Société.

Secours Mutuels « Les Amis du Touquet ». — Les sociétaires et membres honoraires sont informés que l'Assemblée générale aura lieu dimanche 20 décembre à 16 h. au local chez M. Rogge-Demuyck rue des Plats, Touquet Wattrelos.

Le sociétaires sont cordialement invités à y amener leur femme ; une brillante tombola sera tirée.

La Commission informe les habitants du quartier du Touquet désirant faire partie de la société de secours mutuels, qu'ils peuvent donner leur adhésion soit au local, ou chez le secrétaire M. Debarcker Joseph, sentier Misère 10

La Fanfare accordéoniste « L'Avenir ». — Vendredi 18, à 19 h., répétition générale. Leçons d'accordéon gratuites par Adolphe Vanthuyne et Louis Codron.

Les parents qui désireraient faire apprendre leurs enfants, peuvent les envoyer au siège, rue des Champs, 52, chez Eugène Everaert.

Amicale des Vétérans maîtres d'armes, prévôts civils et militaires. — Réunion, dimanche 20 décembre, à 17 h., au local. Renouvellement de la commission ; fête de 1932.

Basket-Ball. — Ce soir vendredi à 19 h. 30, à l'école, réunion de la section de basket de l'Amicale du Centre.

Jeu de piquet. — Chez M. Henri Dancette, 67, rue des Ballons, samedi 19, dimanche 20 et lundi 21, 3 tours pour 15 fr. Mise à volonté. On commencera sitôt le peloton complet. Conditions habituelles.

— Samedi 19, dimanche 20 et lundi 21 décembre, grand jeu de piquet chez Mme Vve Castel, 25 rue Félix-Faure, 3 tours pour 15 fr.

Pour le Nouvel An, vous pouvez apporter à vos amis des cadeaux de toutes sortes, mais si vous voulez suivre la mode, offrez-leur les coffrets de luxe de la Régie remplis soit de délicieuses cigarettes, soit de somptueux cigares, vous en trouverez à tous les prix (de 30 fr. à 150 fr.)

CROIX

Recensement de la classe 1931-B et 1931-A. — Il sera procédé demain samedi 19 décembre, à partir de 2 h. à l'inscription des jeunes gens nés entre le 1er juin et le 31 décembre 1931 (classe 1931-2 et du 1er janvier au 31 mai 1912 (classe 1932-1). Les jeunes gens fils de belges nés entre ces dates qui désireraient servir avec leur classe d'âge devront être accompagnés de leur père ou représentant légal pour signer la déclaration d'intention.

Seront également inscrits les jeunes gens de parents étrangers qui n'ont pas été inscrits avec leur classe d'âge ou avec la classe précédente et qui n'auraient pas répudié la qualité de Français.

Les étrangers ayant obtenu ou qui obtiendraient leur naturalisation avant le 1er février 1932 et âgés de moins de 49 ans, à cette date devront se présenter en vue de leur inscription au tableau de recensement militaires. Ils seront tenus de présenter leur décret de naturalisation).

Il est rappelé que l'inscription des jeunes gens n'ayant pas atteint leur majorité doit être faite à la mairie du domicile des parents. Les intéressés devront présenter une pièce d'état civil (livret de mariage des parents ou leur acte de naissance et éventuellement pièces justifiant leur nationalité. Les inscriptions se feront dans l'ordre suivant : lettres A à D inclus de 14 à 15 h., E à N de 15 h. à 16 h. ; O à W, de 16 à 17 h.

Trompettes « Le Renaissance ». — Assemblée et répétition générales aujourd'hui, vendredi, à 20 h. précises. Dernières instructions pour le banquet du 25 courant. Présence indispensable.

WASQUEHAL

APRÈS LE GRAVE ACCIDENT DU « PAVÉ DE LILLE »

Nous avons relaté ces jours derniers le grave accident qui s'est produit mardi, vers 17 heures, au croisement du boulevard de Lille à Roubaix Un cantonnier Florimond Macou, âgé de 61 ans, domicilié à Wasquehal, 134, rue Jean Bart, a été tamponné par l'automobile de M. Constant Hoste, entrepreneur de carrelage, demeurant rue de Tourcoing.

Relevée grièvement blessée à la tête la victime fut transportée à la Clinique du docteur Descarpentries à Roubaix, où le praticien tenta l'opération du trépan. Malgré cette intervention, la victime décédait des suites de ses blessures.

Saisi de l'affaire, le Parquet de Lille ordonna l'autopsie du corps du cantonnier, ce qui fut fait au cours de la journée d'hier, à l'hôpital de la Fraternité à Roubaix, par M. le docteur Delahousse

Le médecin légiste a établi un rapport qu'il a transmis au Parquet.

LES FUNÉRAILLES DE LA VICTIME

Elles auront lieu demain samedi à neuf heures, en l'église Saint-Nicolas Les membres du Conseil municipal et le personnel communal assisteront aux funérailles de leur infortuné camarade

De son côté la section des anciens Combattants du Centre, dont M Macou était membre, prie les adhérents disponibles d'assister aux obsèques.

Réunion à la maison mortuaire, 134 rue Jean-Bart, à 8 h. 30 (arrêt du car F. au Petit Wasquehal).

Bel acte de probité d'un soldat. — M. Adrien Maere, soldat au 4e régiment de Spahis Tunisiens, à Sfax, actuellement en permission chez ses parents, 17, rue de Roubaix, à Wasquehal a trouvé sur la voie publique, un portefeuille contenant les économies des époux Dutrieux-Favier. Le spahis s'est empressé de remettre sa trouvaille à Mme Dutrieux

La médaille serbe. — M. la Colonel commandant le centre mobilisateur d'infanterie de Lille, vient d'adresser, par l'intermédiaire de la Mairie, à M. Pierre Dument, demeurant à Wasquehal, rue du Tourcoing, sœur Lepera 4, le diplôme et l'insigne de la médaille commémorative de Serbie.

Une adjudication au Cepreau. — Il est fait connaître aux soumissionnaires éventuels de l'adjudication des travaux de mise en état de viabilité de la rue Testelin, que l'adjudication aura lieu à la salle des Fêtes du Capreau, rue Voltaire demain samedi 19 décembre à 15 heures.

Le service déboucage. — En raison des funérailles du cantonnier Macon le service d'égoutage du samedi est reporté à lundi matin, mêmes heures, pour le 3e secteur comprenant les quartiers de la Place, des Bois du Gangnier, du Petit Wasquehal et du lotissement Pharos.

La baisse ; 3 fr 25 au lieu de 4 fr.

C'est aujourd'hui le prix de 10 sachets de 1 dose de BLANCO contenus dans notre nouvel élui. Demandez-le à votre fournisseur.

Cercle Saint-Joseph. — La Commission du Cercle rappelle qu'elle organise un grand concours de cartes dimanche prochain, 20 décembre à partir de 18 h., pour tous les amateurs. Un concours de billard aura lieu également à Noël Tous les amateurs sont priés de s'inscrire au Cercle.

Gymnastique l'Espérance. — Les gymnastes de la société municipale « l'Espérance » assisteront dimanche prochain 20 décembre, au 7e concours d'hiver organisé par la Fédération des sociétés de gymnastique de Roubaix-Tourcoing-Lannoy et leurs cantons. Le Comité prie ses gymnastes d'assister à la séance d'entraînement qui aura lieu ce soir, vendredi, à 19 h., pour les pupilles, et à 20 h. pour les adultes, au local, rue Ferrer.

Echo de l'assemblée générale des A.C. du Cepreau. — A l'issue de l'assemblée générale du 13 décembre, le vœu suivant a été adopté à l'unanimité :

« La société des A. C. du Capreau-Wasquehal approuvant le texte de la résolution adopté par le Conseil de l'Union Nationale des Combattants demande aux Pouvoirs publics d'intervenir rapidement pour que soit réglementée la main-d'œuvre étrangère et qu'un droit de priorité soit accordé aux A.C. en toutes circonstances. »

Etat Civil. — Naissance : Julien Lecomte, rue Delerue, 46; Louis Lambin, rue Marceau, 9.

FLERS

Contributions directes. — Le contrôleur des contributions directes à l'honneur d'informer les habitants qu'il se tiendra à leur disposition le samedi 19 décembre, de 14 h. 30 à 16 h. 30 à la Mairie, pour fournir tous renseignements relatifs aux contributions, patente, mutation.

Etat civil. — Publications : Paul Fauquenoy, menuisier, rue de la Mairie et M.-L. Meurisse, rue Devred ; lexis Dubticq, commis d'architecte, rue Raspail, à Hellemmes et Raspail Cornille, mécanicienne, rue de la Mairie.

FLERS-BREUCQ

Amicale Pesteur. — A.P.F.B. contre Annœullin, le départ se fera en autocar et les supporters qui accompagnent l'équipe sont priés de se rendre chez M. Joveneaux, rue Gambetta, 20, à midi précis.

UNE NOUVEAUTÉ DE CHERAMY...
L'EXTRAIT DE LAVANDE, que vient de créer CHERAMY, contient à un haut degré de concentration l'essence même de la fleur des Alpes, Son emploi régulier, en friction ou en lotion, assainit l'épiderme, tonifie les tissus, stimule l'organisme tout entier Convient pour la toilette, le voyage, le sport, l'hygiène des enfants, etc ...

LYS

Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira aujourd'hui 18 décembre, à 19 h., pour délibérer sur l'ordre du jour suivant : désignation pour 1932 des délégués pour la révision des diverses listes d'électeurs ; allocation militaire ; avis du Conseil sur arrêté applicable aux coiffeurs, manœuvres, etc. ; travaux de voirie : réfection des rues Gratien Six et Desplechin ; admission du personnel aux Assurances sociales ; vote de crédits complémentaires ; approbation des plans et devis pour diverses constructions ; questions diverses.

Bureau de bienfaisance. — M. Feys Gaston, boulanger à Lys, a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 6.75, pour la fourniture du pain aux inscrits du Bureau de bienfaisance pour les années 1932 et 1933. La Coopérative « L'Avenir », de Lannoy, a été déclaré adjudicataire pour la livraison du charbon au Bureau de bienfaisance pour les années 1932 et 1933, qui s'engage à livrer cette marchandise au prix de 1.650 fr. les 10.000 kilos.

Salle des Fêtes. — Il est rappelé que c'est dimanche 20 décembre, à 16 h., que la troupe du Théâtre Populaire de Roubaix, qui a obtenu l'année dernière de si éclatants succès sur notre scène municipale, accompagnée de son orchestre symphonique, interprètera « Les surprises du divorce » comédie en 3 actes, et « La Griffe », drame réaliste en 1 acte. Prix des places : 5, 4 et 3 fr. Location sans frais à la salle des fêtes, samedi 19, de 17 à 19 h., et dimanche 20, de 10 h. à midi.

Boules. — Bon Poste. — Sont convoqués pour dimanche 20 décembre : MM. Lepoutre, Dilies, Fouster, Mesplomb, Anrys, Baert, Lecomte et Desbonnets.

HÉSITATION...

bien naturelle, puisque vous tenez à offrir quelque chose qui plaise... qui dénote votre bon goût.

Nous nous permettons de vous donner un conseil : offrez un cadeau « FERM'VIT'ECLAIR » : portefeuilles, serviettes, étuis à clefs, étuis à cigarettes ou porte-billets.

Vous ferez sûrement plaisir et on saura apprécier le bon goût de votre choix.

Les articles « FERM'VIT'ECLAIR » sont en vente dans toutes les bonnes maisons vendant la maroquinerie. Exigez la marque de garantie « FERM'VIT'ECLAIR ». Ils sont fabriqués par A. LAMARTHE, 12, rue Charlot, PARIS (3e).

HEM

Musique et théâtre. — Il règne au sein de l'Harmonie Municipale, une effervescence du meilleur augure. La Commission, soucieuse du succès de son très prochain concert du 20 décembre, se dépense sans compter pour régler les derniers détails de cette matinée de gala.

Il est à supposer que la salle du Tilleul sera trop petite pour contenir les nombreux auditeurs qui viendront écouter le programme de choix que présentera l'excellente troupe Jean Delahousse de Tourcoing, grand prix hors concours, membre du jury.

« Evarite » est le type de la vraie comédie comique, qui déchaîne le rire ; « Les Fiançailles de Prosper » est une des œuvres originales qui étonne et amuse à souhait, comme d'ailleurs toutes les pièces de Jean Delahousse.

Enfin la scène patoisante de M. Tremmerie sera un complément divertissant au programme copieux agrémenté des chanteurs à succès et d'une exécution soignée de l'Harmonie Municipale. Les dernières cartes sont en vente au siège de l'Harmonia Municipale, Café du Tilleul.

Société de secours mutuels. — Réunion de la société de secours mutuels « La Saint-Arnould », le dimanche 20 décembre, à 13 heures, chez Calonne, impasse Desurmont. Présence indispensable.

ASCQ

Au Cinéma Educateur. — Au programme : Fougère et ses environs, documentaire; Canon du Tarn documentaire; Les sports nautiques, documentaire; Mon Gosse, beau drame en cinq parties ; Un Parvenu comique en deux parties.

Comme d'habitude, rendez-vous à 8 h., Nous comptons beaucoup sur les abonnés pour battre le rappel autour d'eux.

D'avance, merci à tous.

ANNAPPES

Une belle réunion de famille. — C'est dimanche 20 décembre, que l'Union des anciens Combattants et Militaires offre aux enfants de ses sociétaires son traditionnel Arbre de Noël à 17 heures dans la salle de la « Maison Commune ». Les sociétaires sont priés y amener leurs enfants dont l'âge ne dépasse pas 10 ans des jouets gâteaux et oranges y seront distribués. Grâce au dévouement du Comité, le Père Noël sera de la fête pour présider. Après la distribution des cadeaux aux enfants, la réunion trimestrielle aura lieu pour les sociétaires.

BAISIEUX

Familles nombreuses. — Un arrêté interministériel du 15 novembre 1931, a modifié le mode de paiement de allocations d'encouragement national aux familles nombreuses. Les titulaires, de l'allocation désirant toucher le montant par trimestre ou par semestre, sont invités à faire connaître au Bureau du secrétariat de Mairie, avant le 31 décembre, le mode de paiement qu'ils auront choisi.

Amicale laïque des filles. — C'est devant une salle comble qu'a eu lieu le concert organisé par l'Amicale laïque des filles, auquel la musique municipale prêtait son concours. Les trois comédies jouées par les membres de l'association remportèrent un franc succès. Les saynètes interprétées par les jeunes enfants de l'école, furent très goûtées par le public. Le discours prononcé par Mme Sten, directrice d'école, fut longuement ovationné.

Interruption de courant. — Le maire informe la population que le courant électrique era suspendu momentanément le dimanche 20 décembre, de 7 h. 30 à 15 h.

LEERS

Conseil Municipal. — Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, samedi 19 décembre, à 18 heures.

Une délégation de l'Administration municipale de Tourcoing a visité son Préventorium de Marcoing

L'AILE DROITE POUR LES GARÇONS, DANS L'ETAT ACTUEL DES TRAVAUX

Nous avons relaté en son temps l'intéressante acquisition du Préventorium en construction à Marcoing, par l'Administration des Hospices de *Tourcoing*.

On se souvient que l'idée du Préventorium et les premiers travaux furent de M. Gustave Dron, sénateur-maire de Tourcoing et natif de Marcoing. Il désirait doter sa commune et le département du Nord d'un établissement modèle, destiné à abriter un certain nombre d'enfants du pays industriel, privés d'air pur, une partie de l'année.

Le complément aurait été facilement trouvé dans le contingent d'enfants que la ville de Paris envoie chaque été, et qu'on est contraint, dans les conditions présentes, de loger dans les asiles d'aliénés. A la mort de M. Dron, les travaux étaient déjà fort avancés, M. Albert Ingheis, son successeur, reprit et fit aboutir l'affaire.

Hier, il conduisit à pied d'œuvre une importante délégation, comprenant MM. Parsy, Vandermalière, Brassart, adjoints au maire ; Sevin, architecte de la ville ; Neveux, directeur des travaux de la ville ; Moulin et Tieffry, administrateurs des Hospices civils ; Caron, directeur des Etablissements hospitaliers de la ville de Tourcoing ; Gombert, secrétaire en chef de la mairie ; Lenfant, commissaire central de police ; Colmant, commandant de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Tourcoing ; les membres de la Commission des Hospices, et des délégués de la presse.

Le départ eut lieu en autocar à 8 h. 30.

A Marcoing, la délégation fut reçue par MM. le docteur Pluvinage, maire et Vilmot, premier adjoint, qui la pilotèrent dans les bâtiments.

Les délégués constatèrent tout l'intérêt que présente cet importante maison dont les deux corps de bâtiment, l'un pour les filles et l'autre par les garçons, abriteront 320 jeunes enfants.

Au retour, la délégation visita l'Hôtel de Ville de Cambrai et en admira les remarquables fusques.

Les derniers arrangements relatifs au Préventorium, seront pris en séance du Conseil municipal, mardi prochain.

Tourcoing

BUREAUX : Rue Fidèle Lehoucq, à TOURCOING — Téléphone 9.85
DÉPOT DE VENTE : 50, Rue Motte (En face le Conditionnement)

UN TAXI S'EST JETÉ SUR UN CAMION HIPPOMOBILE

LE CHAUFFEUR ET UN OCCUPANT ONT ÉTÉ BLESSÉS

Jeudi soir, vers 16 h. 45, à un moment où la circulation est relativement dense, boulevard Gambetta, un grave accident se produisit à proximité du Point Central.

Un taxi, conduit par M. Louis Claers 30 ans, chauffeur de taxi, originaire de Lille, et domicilié à Croix, 1, rue Basse, venant de Roubaix, se dirigeait vers la place de Tourcoing.

Dans la voiture avaient pris place deux jeunes femmes. Quand il parvint au Point Central, le chauffeur voulut doubler un camion automobile qui le précédait à faible allure.

Mais au même instant, un gros camion automobile de la « Grande Brasserie Moderne », dont le siège social est quai d'Anvers, à Ronbaix, venait de quitter la rue Magenta. Le conducteur, qui voulait se rendre rue du Point Central où il avait une livraison à effectuer, avait engagé son attelage sur la chaussée du Boulevard Gambetta, dont il occupait une bonne largeur.

M. Claers, dont le champ de visibilité était considérablement réduit par le camion qui le précédait, n'aperçut pas le lourd véhicule et vint le heurter à l'avant-gauche.

Un des chevaux fut sérieusement touché et le taxi fut endommagé.

DEUX BLESSES

Le camionneur, M. Georges Morelle, 34 ans, originaire de Roubaix, et demeurant dans cette ville, rue Dorbo, cour Frère, 14, eut la chance de n'être pas blessé.

Il n'en fut pas de même pour les occupants du taxi. Le chauffeur, qui avait reçu des éclats de verre, portait de larges blessures à la tête et aux mains, ainsi que des contusions sur tout le corps. Il fut transporté dans une maison voisine où M. le docteur Montaigne vint lui prodiguer les premiers soins. Le praticien, après l'avoir longuement examiné, fit des réserves sur son état et le fit conduire à la Clinique Gabert, pour le faire radiographier.

Quant aux deux femmes qui se trouvaient dans le taxi, l'une d'elles se retira sans la moindre égratignure.

La seconde, sœur de la précédente, avait été touchée à l'arcade sourcilière gauche. Les témoins de l'accident la conduisirent au 205, du Boulevard Gambetta où M. le docteur Vienne vint la soigner.

Après lui avoir fait un pansement sommaire, le médecin la fit diriger sur la Clinique Descarpentries, toute proche, où la malheureuse reçut les soins que nécessitait son état.

Il s'agit d'une dame Van Leynseelle âgée d'environ 25 ans, et domiciliée place de Metz.

Enquête par M. Lidolf, commissaire de police du 2e arrondissement.

LES FRAUDEURS A L'OMBRE

Les fraudeurs ont « travaillé » hier mais avec peu de bonheur ; cinq d'entre eux n'ont pn échapper à la surveillance des douaniers.

MM Stephane Peters, 42 ans, domicilié rue de la Latte et Désiré Bonnelville, 26 ans, trieur, demeurant 33, rue Dupuytren, furent trouvés porteurs de 15 kilos d'herbe à Nicot.

D'un autre côté, un Algérien, Ali Mazighi, 25 ans, 27, rue du Moulin, à Lille, et son comparse, Henri Ferlin, maçon, 29 ans, demeurant à Herseaux, 1, rue Edouard Dupré, voulaient introduire en France, 27 kilos de tabac belge.

Mme Berthe Vanhnysse, 19 ans, 308, Chaussée du Risquons-Tout, fut trouvée en possession de 2 k. 500 de tabac de provenance étrangères. Tous ces fraudeurs ont été envoyés à Lille.

M. DEPRINCE SECRÉTAIRE DE LA SURETÉ REÇOIT LA MÉDAILLE D'HONNEUR DE LA POLICE

Nous avons annoncé hier, que M. Deprince, le distingué secrétaire des service de la sûreté à Tourcoing, venait de recevoir la médaille d'honneur de la police.

Il nous est particulièrement agréable de revenir aujourd'hui sur cette distinction accordée à un fonctionnaire intégre et courtois, dont la modestie n'a d'égalité que la conscience professionnelle.

M. Jules Deprince entra dans la police le 15 juillet 1912 ; le 1er mars 1921 il était nommé secrétaire du 3e arrondissement. En juin 1926, il devenait secrétaire de simple police, et en mars dernier, secrétaire des services de la sûreté.

M. Deprince était déjà titulaire de la médaille commémorative de la victoire.

LE 57e TIRAGE DES OBLIGATIONS DE L'EMPRUNT DE 1903

Mardi, à 10 h. du matin, M. Jules adjoint au maire de la ville de Tourcoing, assisté de MM, Arthur Nys et Théo Desmettre, conseillers municipaux, et de M. Pierre Willerval, receveur municipal, ont procédé au 57e tirage au sort 312 obligations de la 2e série de l'emprunt de 1903.

Le sort a désigné pour le remboursement au 15 janvier prochain, les numéros suivants :

14.152 —	4.150 —	7.529 —	10.482 —	5.673
3.399 —	11.466 —	10.470 —	13.094 —	7.080
12.298 —	10.308 —	5.998 —	13.936 —	9.865
7.692 —	12.800 —	12.826 —	13.972 —	4.255
10.722 —	9.255 —	6.798 —	4.085 —	6.938
10.946 —	12.200 —	6.367 —	6.689 —	12.115
7.927 —	13.390 —	8.328 —	9.032 —	12.855
10.879 —	2.352 —	9.292 —	9.288 —	3.254
10.851 —	4.734 —	8.586 —	3.310 —	9.864
11.303 —	11.072 —	6.053 —	5.062 —	6.880
8.913 —	6.301 —	6.148 —	8.287 —	10.928
5.071 —	4.026 —	6.031 —	5.415 —	6.137
10.978 —	3.631 —	7.511 —	13.747 —	5.915
5.365 —	9.167 —	11.568 —	7.390 —	10.659
3.187 —	12.151 —	14.163 —	8.530 —	3.568
7.640 —	14.557 —	10.802 —	2.732 —	4.230
13.221 —	3.517 —	9.763 —	11.931 —	6.533
12.318 —	3.404 —	9.973 —	7.298 —	4.[illegible]
14.158 —	2.993 —	13.428 —	10.260 —	8.645
12.512 —	4.832 —	8.711 —	12.720 —	9.905
5.920 —	3.322 —	11.617 —	48.230 —	13.501
8668 —	13.882 —	11.396 —	9.348 —	14.339
9.076 —	5.440 —	2.747 —	4.910 —	7.262
10.816 —	13.233 —	10.815 —	2.579 —	3.956
10.573 —	10.507 —	2.681 —	2.749 —	13.386
11.645 —	5.170 —	7.842 —	8.445 —	8.286
12.989 —	2.588 —	4.902 —	13.037 —	4.924
9.850 —	9.667 —	3.692 —	9.538 —	4.856
7.934 —	3.084 —	9.036 —	5.459 —	14.386
2.332 —	8.271 —	5.297 —	5.206 —	11.336
14.523 —	7.124 —	12.519 —	7.982 —	11.181
12.824 —	6.592 —	12.306 —	5.532 —	7.257
3.077 —	13.969 —	2.547 —	11.274 —	3.012
8.425 —	4.906 —	9.600 —	10.794 —	6.042
5.620 —	8.504 —	10.300 —	9.898 —	6.061
9.646 —	5.458 —	4.704 —	4.943 —	12.330
9.862 —	9.230 —	5.166 —	10.837 —	4.127
3.659 —	3.591 —	12.284 —	8.120 —	3.522
9.914 —	11.261 —	4.125 —	4.988 —	8.284
8.086 —	6.589 —	11.711 —	8.413 —	9.63.
12.702 —	8.832 —	3.982 —	10.107 —	13.207
5.423 —	10.295 —	10.974 —	10.543 —	10.110
10.177 —	6.543 —	6.080 —	8.692 —	7.551
9.391 —	3.049 —	3.468 —	10.254 —	7.481
11.059 —	14.528 —	9.796 —	2.181 —	3.588
3.136 —	7.869 —	5.694 —	11.197 —	10.7[illegible]
4.596 —	11.213 —	7.656 —	3.476 —	13.350
6.259 —	10.009 —	6.813 —	11.085 —	3.739
5.340 —	4.296 —	11.165 —	2.059 —	13.5[illegible]
9.946 —	2.154 —	3.315 —	11.812 —	7.555
14.077 —	12.591 —	8.663 —	2.933 —	10.230
4.365 —	8.343 —	11.332 —	3.153 —	11.8[illegible]
13.786 —	3.349 —	13.683 —	9.755 —	5.790
10.380 —	9.440 —	11.438 —	11.670 —	3.542
13.561 —	2.660 —	9.455 —	13.593 —	3.350
3.507 —	8.426 —	13.958 —	3.159 —	12.28[illegible]
6.240 —	4.603 —	2.151 —	6.517 —	13.226
2.186 —	11.630 —	4.357 —	8.170 —	11.185
2.635 —	5.968 —	12.214 —	12.939 —	4.676
10.649 —	8.368 —	12.708 —	6.807 —	14.312
11.430 —	14.395 —	5.263 —	6.572 —	5.629
9.738 —	3.970 —	9.728 —	7.065 —	7.174
6.185 —	4.983			

LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE CHEZ LES CARABINIERS DU CENTRE

La Société des Carabiniers du Centre, informe les amateurs que deux primes seront accordées aux tireurs participant au concours, pendant les deux journées de samedi 19 et dimanche 20 décembre. Une de ces primes au plus grand nombre de 40 fait pendant ces deux journées, en cas d'égalité le sort décidera ; l'autre au sort entre tous les tireurs des deux journées, les numéros des cartons tirés serviront pour le tirage au sort.

Le tirage au sort aura lieu publiquement à 20 heures au siège, Café de l'Hôtel de Ville, place Victor Hassebroucq.

Le concours est ouvert, les samedis de 15 à 20 h. ; les dimanches de 9 à 13 h. et de 15 à 20 heures ; les lundis de 11 à 13 heures et tous les autres jours de 17 h. 30 à 20 heures.

DONS EN FAVEUR DES CHOMEURS

3e liste

MM. Mignon, carreleur 100 fr. ; Comité des fêtes du quartier du Brun-Pain (collecte) 122 fr. 15 ; Docteur Six 100 fr.; Martinage, carreleur, rue du Chêne, Houplin 200 francs ; Deltombe frères, boucher, rue de Menin 300 francs en nature.

LA CRIÉE DES HALLES

Marchandises vendues à la criée le 17 décembre : Fleurs vendues de 4 à 23 fr. le panier, mandarines 1,70 à 3.80 le k.; oranges 1,70 à 3,20 e k.; bananes 10 à 18 fr. la caisse ; Marpilles 3,25 à 3,75 l'unité ; Pont l'Evêque 2 à 2,20 l'unité ; Camemberts 0.85 à 1.55 ; Port Salut 6,25 le kilo ; beurre 15 à 17,50 le kilo ; prunes 2,50 le kilo ; pommes 90 le fût ; Hollande 5 à 10 fr. le k.; noix 3,75 le k.; pain d'épices 5,25 le kilo ; savon de toilette 8,40 la douzaine ; crevettes 2,90 le kilo ; mélange 1,60 le kilo ; harengs 1 à 1,70 le k. ; maquereaux 1,60 à 3,10 le k. ; merluches 7,90 le k. ; cabillauds 2 fr. le kilo ; doguettes 1,70 le k. ; rougets 2,60 le k. ; raies 1,80 à 3 fr. le kilo ; plouses 1.50 le kilo ; plies 2,50 le kilo.

Sociétés et Comités

HARMONIE DES AMICALES LAÏQUES. — Aujourd'hui vendredi à 19 h. 30, Café Victor Courcelles, rendez-vous à la Pix, répétition obligatoire de l'orchestre jazz « Les Gais Luronas». Sont convoqués : MM. Desreumeau—, Cornard, Tertier, Lefebvre, Delplanque, Desmettre, Dupré, Vandseche, Bourgois, Pollet, Florin et Bandeville.

AMICALE JULES FERRY. — Rue de la Potennie. — Dimanche 20, tir. Du service : Bourgois et Billet ; nouveaux jeu divers mis à la disposition des anciens élèves. Les minimes de la section de football sont convoqués à 9 h. au terrain du Chêne-Houplines.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

Enfants de Neptune. — L'assemblée générale aura lieu dimanche 20 à 10 h dans une salle de la maison des Amicales, 57 rue du Haze. — Ordre du jour : Comptes-rendus moral, financier et sportif de 1931. Présentation du président d'honneur et du nouveau président. Responvellement d'une partie de la Commission.

Football. — Pont de Neuville. Dimanche 20, match « Sans-Soucis » contre « Sans-Toubac », à 10 h. 30, rue de Toulon, R.-V. café Nicole.

JEUX DIVERS

Boules. — Tournoi entre sociétaires de l'Exposition dimanche à 15 h. Eq. Dubar contre Dangremont, au siège, 27, rue de la Latte, à Tourcoing.

Gallophilie. — Chez M. Gadeyne, 156 rue des Poutrains, le dimanche 20 à 10 h. 30, essayage de coqs. Les amateurs sont invités.

ETAT CIVIL

Naissances. — Pierre Leriche, rue de Reckem, 13 ; Marcel Sébille, rue de Paris, 191 ; Jacqueline Pinset, rue de l'Epidème, 118 ; Francis Vandenbulcke, rue Colbert, 109 . Paul Druez, du Brun-Pain, 303.

Publications. — Gérard Delescluse, négociant, rue de la Vigne, 6 et Madeleine Decottignies, s. p., à Mouvaux.

Décès. — Marie Defieu, 81 ans, s. p., célibataire, rue de Lille, 121 ; Maurice Vanaverbek, 21 ans, époux de Lucienne Desurmont, rue de la Baille, 161 ; Marie Verfaille, 49 ans, s. p., épouse Théophile Vermeulen, rue Marceau, 47 ; Jules Quivy, 78 ans, s. p., époux Virginie Delreux, rue Nationale, 122.

FUNÉRAILLES

Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service de

Madame Alfred LAMBRECHT
née Juliette PAREZ

pieusement décédée à Tourcoing le 16 Décembre 1931, dans sa 68e année, lesquels auront lieu le Samedi 19 Décembre, à 9 h. 45, en l'église du Sacré-Cœur, sa paroisse. L'assemblée à la maison mortuaire, 104, rue du Dragon, à 9 h. 30.

De la part de M. Alfrd Lambrecht, administrateur du Bureau de Bienfaisance, ancien adjoint au maire ;
De M. et Mme A. Lambrecht-Vandenberghe, leur fils ;
De Mlle Jeanne Vandenberghe et de toute la famille

Il ne sera pas envoyé de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

DOCKS du NORD

Leur rayon de

CHARCUTERIE

JAMBON		les 100 gr.	2.10
	EXTRA-FIN	—	3.25
SAUCISSONS	A L'AIL Amylacé	la pièce	1.25
	DE JAMBON	—	2.00
	D'ARLES	—	5.00
PATÉS	ANET	la boîte	1.10
	DE TÊTE DE PORC	les 100 gr.	0.80
	DE CAMPAGNE	—	1.60
	DE FOIE Amylacé	—	1.10
	DE FOIE Alsacien	—	1.30
SAINDOUX	1re QUALITE	les 500 gr.	4.20
	EXTRA en pot carton	—	4.75
LARD MAIGRE FUME DESOSSE		les 250 gr.	4.00

HALLUIN

Aux familles nombreuses. — Les bénéficiaires de l'Encouragement National aux familles nombreuses sont autorisés à toucher leur allocation par mois, par trimestre ou par semestre.

En conséquenc, les intéressés sont invités à se présenter à la Mairie, le plus tôt possible, pour y faire connaître le mode de paiement qu'ils auront choisi.

MOUVAUX

Le doigt écrasé. — A la blanchisserie Delaeroix, rue de Roubaix, Alice Wytack, repasseuse de linge, 14, rue de la Rianderie, à Marcq-en-Barœul, écrasement du médius de la main droite avec la mise à nu de la phalangette : 3 semaines de repos.

Aux familles nombreuses. — Le paiement des allocations aura lieu samedi à la caisse de M. le Percepteur, à l'école des garçons, rue de Roubaix, de 8 h. 30 à 10 h. 30 A cette occasion, il est fait connaître aux intéressés que comme suite a une circulaire préfectorale ayant modifié le mode de paiement des allocations d'encouragement national aux familles nombreuses, les bénéficiaires sont invités à déposer leur carte d'identité (couleur jaune) après ce paiement, à la mairie, guichet 5, et faire connaître s'ils désireraient être réglés par mois, trimestre, ou semestre.

Le point de départ de cette innovation est fixé à partir du 1er janvier 1932. A compter de cette date, les intéressés recevront des mandats individuels et une nouvelle carte d'identité. Il est très important que les bénéficiaires viennent faire connaître leurs desiderata et non pas envoyer leurs enfants. La question étant assez délicate, ceuxci sont invités à ne prendre